Université de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

PRÉSIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE

Le Président de l'université de Lomé porte à la connaissance des bacheliers qu'un concours est ouvert, au titre de l'année académique 2026-2027, pour le recrutement d'étudiants en semestre 1 de Licence à l'institut national de la jeunesse et des sports (INJS) dans les spécialités suivantes :

- Éducation et Motricité (EM) ou EPS ;
- Jeunesse, Développement Communautaire et entrepreneuriat (JDCE).

Les candidats doivent être titulaires du baccalauréat deuxième partie (BAC II) des séries A, C et D pour l'EM et toutes séries pour la JDCE, et être âgés de 25 ans au plus au 31 décembre 2026.

Le dossier de candidature est constitué des pièces ci-après :

1. une demande manuscrite adressée au directeur de l'INJS ;
2. une copie légalisée de l'acte de naissance ;
3. une copie légalisée ou duplicata du certificat de nationalité ;
4. une copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat première partie (BAC I) ou les relevés de notes de la classe de première pour ceux dont l'examen du BAC I n'est pas obligatoire ;
5. une copie légalisée du relevé de notes du BAC II) ;
6. une quittance (l'original) des frais d'étude de dossier, portant le nom du candidat, d'un montant de dix mille (10 000) francs CFA pour les togolais et ressortissants des pays de la zone UEMOA et quinze mille (15 000) F CFA pour les ressortissants des pays hors zone UEMOA, payable sur le compte de l'UL **banque IB BANK n° 024 01030006429700111 01** ou **ECOBANK N TG 055 01708 140004450003 40**.
7. une fiche d'inscription précisant le parcours choisi, à retirer au secrétariat de l'INJS (au moment du dépôt des dossiers).

NB :
La candidature des sportifs est encouragée en EPS et celle des jeunes militant dans la vie associative en JDCE. Cependant, les justificatifs du niveau de pratique sportive (licence fédérale) ou de vie associative (attestation) sont requis.

Le dossier de candidature ainsi constitué est déposé tous les jours ouvrables du **lundi 7 septembre 2026** au **vendredi 25 septembre 2026** de **08h 00** à **12 h 00** et de **15h 00** à **17h 00** au secrétariat de l'INJS sis au stade de Kégué (Lomé).

Le concours se déroule en deux (02) phases :

- Présélection sur étude de dossier ;
- Epreuves pratiques sportives et artistiques.

Phase de l'étude de dossiers

L'étude de dossiers portera sur les notes obtenues au BAC I et au BAC II dans les matières suivantes :

- SVT (coefficient 3) et Français (coefficient 1) pour l'EPS ;
- Français (coefficient 3) et Histoire-Géographie (coefficient 1) pour la JDCE.

Phase des épreuves pratiques sportives et artistiques

Pour l'EPS :

1. Des épreuves physiques individuelles obligatoires : courses de 100 m, 1000 m (pour les garçons) et 600 m (pour les filles), saut en longueur ou en hauteur, lancer de poids ou grimper.
2. Un sport collectif ou de raquette au choix parmi : badminton, basketball, football, handball, tennis de table et volleyball ou la gymnastique au sol.

Pour la JDCE

1. Des épreuves physiques individuelles obligatoires : test de demi-Cooper, saut en longueur ou en hauteur. Un sport collectif ou de raquette au choix parmi : badminton, basketball, football, handball, tennis de table et volleyball ou la gymnastique au sol.
2. Test d'arts oratoires et gestuels au choix du candidat parmi : la poésie, le slam, le conte et la performance théâtrale.

L'examen pratique se déroulera dans la période du **30 septembre** au **6 octobre 2026.**

Les résultats seront communiqués le **9 octobre 2026**.

NB : Toute moyenne inférieure à 10 sur 20 dans les épreuves pratiques est éliminatoire.

L'accès à la salle d'examen est subordonné à la présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de l'INJS (01BP 1515 Lomé 1-TOGO ; Contact : + 228 70 42 49 28).

Lomé, le 30 JUIL 2026

Le Président de l'université de Lomé

UNIVERSITE DE LOME * Le Président * 01 B.P. 1515 Lome 01-TOGO

Professeur Kossivi HOUNAKE